

# La Voix des Francs

Catholiques



*École Française IXe : "Charlemagne reçoit la soumission de Witikind",  
par Ary Scheffer, musée de Versailles*

**Numéro 10**

***Gesta Dei per francos***

## ÉDITORIAL

L'article que notre rédacteur Ernest Larisse nous propose sur le plan maçonnique et les trois guerres mondiales annoncées, est particulièrement de circonstance dans le contexte économique et géopolitique international actuel. Précisons que toute cette étude précieuse du plan de la maçonnerie, ne doit pas nous faire oublier l'analyse qu'en ont fait les grands auteurs anti-libéraux que nous publions. Nous renvoyons notre lecteur à l'article QUELQUES DISCOURS PROPHÉTIQUES POUR NOTRE TEMPS, (n°7 de LVF). En effet, les grands événements mondiaux doivent toujours être examinés d'un point de vue surnaturel : le combat supérieur est celui de Jésus-Christ contre Satan.

Nous tenions aussi à défendre l'honneur de ce grand prince catholique, Charlemagne, modèle du pouvoir temporel soumis au pouvoir spirituel. Il n'est pas rare de voir des parents à cours d'arguments pour répondre aux interrogations légitimes de leurs enfants sur cet empereur tant calomnié par les programmes scolaires de la république. Souvent la question des épouses ou « concubines » de ce monarque est passée sous silence, faute d'arguments. Nous voulions traiter une bonne fois pour toute cette question, en vous donnant les meilleures sources historiques.

Le discours à la communauté juive de Ratzinger-Benoît XVI, le 12 sept. dernier, à l'occasion de son voyage en France, est particulièrement scandaleux et significatif : il parle des juifs comme des « frères aimés dans la foi », alors qu'ils sont des frères perfides (passés à travers la foi). L'article de la R.I.S.S. paru en 1928 est tout à fait d'actualité pour répondre à ce sophisme, appuyé sur le décret du Saint Office condamnant l'association « Les Amis d'Israël ».

Bruno Saglio

## LES ÉPOUSES DE CHARLEMAGNE

### RÉPONSE AUX MENSONGES HISTORIQUES DE LA LIBRE PENSÉE

Si Charlemagne a porté au plus haut degré de puissance l'Empire franc, il a eu aussi la pensée de faire régner le christianisme et s'est proclamé humblement l'auxiliaire du Siègle apostolique. C'est assez pour que la passion des manuels laïques méconnaisse sa grande œuvre et blasphème sa mémoire. Charlemagne est la gloire de la race franque, l'un des plus grands génies que notre race ait fournis à l'humanité... Qu'importe? il a été avant tout chrétien et il a voulu régner à l'ombre de la croix ; c'était un barbare ! Charlemagne se retrouve à l'origine des nations modernes qui sont sorties de ses conquêtes : l'Allemagne doit son organisation première et les débuts de sa civilisation à ses victoires sur les Saxons, les Bavaois et les Slaves ; l'Autriche est sortie de la Marche orientale qu'il avait fondée pour contenir les barbares de l'Est ; la Prusse est sortie de la Marche germanique qu'il avait organisée sur l'Elbe pour défendre la Saxe conquise contre les invasions des Slaves ; les royaumes chrétiens qui devaient plus tard former l'Espagne ont grandi sous sa protection.... Qu'importe tout cela ? en soumettant les Saxons et les Slaves, il en a fait des chrétiens, en protégeant les premiers royaumes d'Espagne, il a combattu les infidèles ; c'était un barbare ! Mais il a fondé des écoles, il a ordonné d'instruire les enfants du peuple, il a muni des bibliothèques.... Qu'importe encore ! dans ces écoles on apprenait à servir Dieu, les instructeurs de ces enfants étaient des prêtres et des moines ; dans ces bibliothèques, les Pères et les docteurs de l'Église étaient au premier rang ; c'était un barbare !

Et voilà comment les plus basses passions anticléricales ont amené la plupart des auteurs de manuels à passer sous silence la grande œuvre de Charlemagne ; et voilà pourquoi, poussant encore plus loin la haine par de basses calomnies, la libre pensée a répandu des mensonges sur les mœurs de Charlemagne, et sur ses épouses. C'est pourquoi, pour rendre justice à celui que Sainte Jeanne d'Arc appelait « Saint », l'invoquant avec Saint Louis pour le Dauphin Charles VII, nous livrons la défense de deux éminents historiens que nous éditons sur cette ques-

tion : M. Alphonse Vétault dans son *Charlemagne*, et Dom Guéranger dans son *Année Liturgique*.

1°) Arguments d'Alphonse Vétault, extraits de son ouvrage *Charlemagne p. 363 et sq.*, 1 vol, 620 p., format 20,5x28,5, agrémenté de XXII planches hors texte dont IV en couleur, réédition 2008 fac-simile de 1882, ESR, 52 €.

Quand Charlemagne fut proclamé empereur, il y avait trente et un ans qu'il gouvernait la plus vaste monarchie du monde ; il y en avait quarante-six qu'il portait les armes pour la défense de l'Église et le progrès de la civilisation. Déjà au seuil de la vieillesse et près d'atteindre sa cinquante-neuvième année, ni la vigueur de son corps ni celle de son génie n'avaient fléchi un instant au milieu de l'activité dévorante dont le récit de ses travaux politiques et militaires nous a montré le tableau. Voici son portrait tel que nous l'a transmis son secrétaire Éginhard : « Il était gros, robuste, d'une taille élevée, mais bien proportionnée, car elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de son pied. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, une belle chevelure blanche, une physionomie avenante et agréable. Aussi respirait-il dans toute sa personne, soit qu'il fut assis ou debout, un air de grandeur et de dignité ; et quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, la juste proportion du reste de ses membres cachait ces défauts. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle : seulement la voix, toute claire qu'elle était, paraissait trop grêle pour sa taille.<sup>1</sup> »

Ce portrait, dont la source garantit l'authenticité, n'est pas précisément celui du Charlemagne légendaire, haut de huit pieds, au teint brun et roux, au front et à la face gigantesques, bizarre produit de l'imagination du faux Turpin, popularisé par les trouvères qu'il a inspirés. On n'y voit pas, notamment, cette barbe « griffaine et fleurie », que la tradition poétique a inspirée à l'iconographie sérieuse, malgré le témoignage des monuments contemporains ; car la mosaïque du Vatican, exécutée en 796, nous représente le héros à l'âge de cinquante-quatre ans, avec un menton rasé, et portant seulement de longues moustaches,

---

<sup>1</sup> Eginh. *Vita Karoli Magni*, cap. XXII.

qu'elles ne portaient point la couronne, et que leurs enfants n'étaient pas considérés comme princes du sang ; mais nous disons, avec D. Mabillon, que Charlemagne a pu avoir successivement ces femmes : ce qui, dit-il, est tout à fait croyable de la part d'un prince si religieux, et à qui les lois de l'Église étaient tant à coeur.<sup>1</sup>

Indépendamment du sentiment des auteurs si graves que nous venons de citer, un fait incontestable suffit pour garantir Charlemagne de tout reproche sérieux au sujet de la pluralité des femmes, du moins depuis le renvoi d'Hermengarde, pour reprendre Himiltrude. Le prince avait alors vingt-huit ans. On connaît la sévérité des Pontifes romains sur le respect dû au mariage par les princes. L'histoire du moyen âge est remplie du récit des luttes qu'ils ont soutenues pour venger un point si essentiel de la morale chrétienne contre les monarques même les plus puissants, et quelquefois les plus dévoués à l'Église. Comment serait-il possible que saint Adrien I<sup>er</sup>, qui siégea de 772 à 795, et fut honoré par Charlemagne comme un père, dont celui-ci requérait l'avis en toutes choses, eût laissé ce prince s'abandonner aux plus graves désordres, sans réclamer, tandis qu'Etienne IV, qui n'a siégé que trois ans, et n'a pas eu la même influence sur Charlemagne, a bien su procurer le renvoi d'Hermengarde ? Comment serait-il possible que saint Léon III, qui a siégé de 795 jusqu'après la mort de Charlemagne, dont il a récompensé la piété en lui mettant sur la tête la couronne impériale, n'eût fait aucun effort pour le détacher des concubines qui auraient succédé à la dernière reine Liutgarde ? Or, nous ne trouvons aucune trace de telles réclamations de la part des deux Pontifes qui ont occupé, à eux seuls, le Saint-Siège pendant plus de quarante ans, et que l'Église universelle a placés sur ses autels ; **nous sommes donc en droit de conclure que l'honneur de l'Église est intéressé dans cette question, et il est de notre devoir de catholiques de n'être pas indifférents à la cause des mœurs de Charlemagne.**

Quoi qu'il en soit des motifs de conscience qui légitimèrent, aux yeux de ce prince, la répudiation d'Himiltrude, dont il parait, par la lettre d'Etienne IV, que le mariage avait pu être cassé comme invalide, quoique à tort, Charlemagne trouva, plus tard, dans sa propre conduite,

---

<sup>1</sup> *Annales Bénédictines*, tome II, pag. 408.

assez de confiance pour insister avec la plus grande énergie contre le crime d'adultère, et même de simple fornication, dans ses *Capitulaires*. Nous nous contenterons de citer un seul exemple de cette vigueur chrétienne ; et nous demanderons à tout homme de bonne foi s'il eût été possible à un prince compromis lui-même dans ses mœurs, de s'exprimer, non seulement avec cette simplicité tout évangélique, mais encore avec cette assurance d'honnête homme, en présence des Évêques et des Abbés de son empire, en face des Princes et des Barons dont il voulait contenir les passions, et qui auraient été en mesure d'opposer à ses exhortations et à ses menaces le spectacle humiliant de sa propre conduite.

« Nous défendons, sous peine de sacrilège, dit-il dans un *Capitulaire* publié sous le pontificat de saint Léon III, l'envahissement des biens de l'Église, les injustices de tout genre, les adultères, les fornications, les incestes, les unions illicites, les homicides injustes, etc., par lesquels nous savons que périssent, non seulement les royaumes et les rois, mais encore les simples particuliers. Et comme, par le secours de Dieu, par le mérite et l'intercession des Saints et des serviteurs de Dieu, que nous avons toujours honorés, nous avons acquis jusqu'ici grand nombre de royaumes, et remporté beaucoup de victoires, c'est à nous tous de prendre garde de ne pas mériter de perdre ces biens par les susdits crimes et luxures honteuses. En effet, nous savons que beaucoup de contrées, dans lesquelles ont eu lieu ces envahissements des biens des Églises, ces injustices, ces adultères, ces prostitutions, n'ont su être **ni braves dans la guerre, ni stables dans la foi**. Chacun peut, en lisant leurs histoires, connaître comment le Seigneur a permis aux Sarrasins et autres peuples de subjuguier les ouvriers de telles iniquités ; et nous ne doutons pas que semblables choses ne nous arrivassent, si nous ne nous gardions de tels méfaits ; car Dieu a coutume de les venger. Que chacun de nos sujets sache donc que celui qui sera surpris et convaincu de quelque'un de ces crimes, perdra tous ses honneurs, s'il en a ; qu'il sera mis en prison, jusqu'à ce qu'il se soit amendé et qu'il ait fait la satisfaction d'une pénitence publique et aussi qu'il sera séparé de toute société des fidèles, tant nous devons craindre la fosse dans laquelle nous savons que d'autres sont tombés. »

Charlemagne eût-il tenu ce langage, si, comme on l'a prétendu, sa vieillesse eût été livrée à la débauche, au temps même où il publiait ce Capitulaire, c'est-à-dire après la mort de Liutgarde ?

Quand bien même on admettrait que ce grand prince eût commis des fautes, c'est aux premières années de son règne qu'il faudrait les reporter ; alors il serait juste, en même temps, de considérer dans le reste de sa vie les traces admirables de la plus sincère pénitence. N'est-ce pas un spectacle merveilleux que de voir un si grand guerrier, parvenu à la monarchie universelle, s'exercer continuellement, non seulement à la sobriété, si rare dans sa race, mais encore à des jeûnes comparables à ceux des plus fervents solitaires, porter le cilice jusqu'à la mort, assister de jour et de nuit aux Offices de l'Église, jusque dans ses campagnes, sous la tente ; secourir par l'aumône, qui, comme parle l'Écriture, couvre la multitude des péchés, non seulement tous les pauvres de ses États, qui venaient implorer sa charité, mais jusqu'aux chrétiens de l'Afrique, de l'Égypte, de la Syrie, de la Palestine, en faveur desquels il épuisa souvent ses trésors ? Mais, ce qui dépasse tout, et nous découvre dans Charlemagne, d'un seul trait, l'ensemble des vertus chrétiennes que l'on peut désirer dans un prince, c'est qu'il ne parut avoir reçu le pouvoir suprême que pour **le faire servir à l'extension du règne de Jésus-Christ sur la terre**. Si l'on cherche un autre mobile dans tout ce qu'il a fait par ses victoires et par sa législation, on ne le trouvera pas.

« Cet homme qui tenait en sa main, non seulement la France, mais encore la Catalogne, la Navarre et l'Aragon ; la Flandre, la Hollande et la Frise ; les provinces de la Westphalie et de la Saxe, jusqu'à l'Elbe ; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse ; les deux Pannonies, c'est-à-dire l'Autriche et la Hongrie, la Dacie, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie et jusqu'à l'Esclavonie ; enfin toute l'Italie jusqu'à la Calabre-Inférieure ; cet homme, disons-nous, est le même qui s'intitulait ainsi dans ses Capitulaires : « Moi, Charles, par la grâce de Dieu et le don de sa miséricorde, **Roi et gouverneur du Royaume des Français, dévot défenseur de la sainte Église de Dieu**, et son humble champion. » Tant d'autres, moins puissants que lui, et qu'on sait encore admirer malgré leurs crimes, dont on dissimule avec tant d'art les dépravations, n'ont vécu, pour ainsi dire, que pour

l'asservissement de l'Église. On a vu jusqu'à des princes pieux tenter de mettre la main sur sa liberté ; Charles l'a toujours respectée comme l'honneur de sa propre mère. C'est lui qui, marchant sur les traces de Pépin son père, **a préparé généreusement l'indépendance du Siège Apostolique**. Jamais les Pontifes Romains n'eurent de fils plus dévoué et plus obéissant. Bien au-dessus des jalousies de la politique, il rendit au clergé et au peuple les élections épiscopales qu'il avait trouvées aux mains du prince. Ses conquêtes eurent pour principale intention d'assurer **la propagation de la foi** chez les nations barbares ; on le vit entrer en Espagne pour affranchir les Chrétiens opprimés par les Sarrasins. Il voulut resserrer les liens des Églises de son Royaume avec le Siège Apostolique, en établissant pour jamais dans tous les États de sa domination **la Liturgie romaine**. Dans sa législation tout entière, rendue dans des assemblées où les Évêques et les Abbés avaient la prépondérance, on ne trouve aucune trace de ces prétendues Libertés Gallicanes, qui consistent dans l'intervention du prince ou du magistrat civil en des matières purement ecclésiastiques. « Charles, dit Bossuet dans ce même *Sermon sur l'Unité de l'Église*, eut tant d'amour pour l'Église Romaine, que le principal article de son testament fut de recommander à ses successeurs **la défense de l'Église de saint Pierre**, comme le précieux héritage de sa maison, qu'il avait reçu de son père et de son aïeul, et qu'il voulait laisser à ses enfants. Ce même amour lui fit dire, ce qui fut répété depuis par tout un Concile, sous l'un de ses descendants, que quand cette Église imposerait un joug à peine supportable, il le faudrait souffrir. »

D'où pouvait donc provenir cette modération sublime, avec laquelle Charlemagne inclinait son glaive victorieux devant la force morale, cet apaisement des mouvements de l'orgueil qui croit ordinairement en proportion de la puissance, si ce n'est de la **sainteté** ? L'homme seul, sans le secours d'une grâce qui habite son cœur, n'arrive point à cette élévation, et surtout n'y demeure pas durant une vie entière. Charlemagne a donc été choisi par l'Emmanuel lui-même pour être la plus admirable représentation du prince chrétien sur la terre ; et les cœurs catholiques aimeront à proclamer sa gloire en présence de l'Enfant qui vient régner sur toutes les nations, pour les régir dans la sainteté et la justice. Jésus-Christ est venu apporter du ciel l'idée de la royauté chrétienne ; et

nous sommes encore à chercher dans l'histoire l'homme qui l'aurait conçue et réalisée avec autant de plénitude et de majesté que *Charles le Victorieux, toujours Auguste, couronné de Dieu.*



Renaissance : École allemande,  
*Charlemagne par Albert Durer, (XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle)*

## L'ABOLITION DES "AMIS D'ISRAËL."

RISS, N° 18, 23 AVRIL 1928, PAGES 369-386

*Dans le n°8 de La Voix des Francs nous publions un article intitulé : L'OMISSION DU "PERFIDES" CONDAMNÉE PAR LE SAINT OFFICE EN 1928. Un de nos lecteurs nous signalait l'étude suivante parue dans la R.I.S.S. en 1928 sur la question, qui vient compléter notre étude précédente bien à propos. Nous faisons nôtre cette excellente mise au point sur la question de « l'antisémitisme », qui correspond parfaitement à la doctrine catholique. Cette question est très actuelle, puisque l'antichrist au service de la judéo-maçonnerie, qui occupe le siège de Rome actuellement, enseigne strictement le contraire. En effet lors de son voyage en France le 12 sept. 2008, il s'est empressé d'adresser un discours à la communauté juive, en totale opposition avec la doctrine catholique : d'après lui les juifs sont « nos frères aimés dans la foi », alors qu'ils n'ont plus la foi, dans la mesure où ils ont renié le Messie, ils sont « perfides », passés à travers la foi. Pas un mot pour les appeler à la conversion, au contraire que des louanges sur leur religion devenue mortifère, et sur le Shabbat.*

### 1. LA VRAIE « POSITION DE LA QUESTION »

Depuis quelque temps déjà, nous hésitions à mettre à jour notre « Chronique juive », car les bruits les plus contradictoires couraient au sujet de l'attitude du Vatican à l'égard d'Israël.

D'un côté, des informations très sûres nous permettaient de croire que la faveur du P. Anton van Asseldonck, O.S.Cruc., et de Mlle Francesca van Leer avait beaucoup baissé dans les milieux romains ; on prétendait d'autre part qu'une nouvelle réunion des « Amis d'Israël » devait se tenir ces temps derniers par faveur spéciale de Sa Sainteté, dans une des salles de la Chancellerie apostolique, tandis qu'on affectait, par ailleurs, à un hôpital israélite, une partie de l'ancien couvent des Franciscains dans l'Île du Tibre et qu'un orphelinat israélite était en construction au Transtevere.

Mais qu'importait, au fond ? La question n'était pas là pour nous. Il s'agissait avant tout de savoir si, oui ou non, à l'encontre des **fantaisies**

**doctrinales et scripturaires d'un groupe d'exaltés, aveugles instruments d'une vaste intrigue interlope**, il nous était encore permis de croire et de professer **LES VIEILLES DOCTRINES TRADITIONNELLES**.

A savoir que la vocation d'Israël a été de donner au monde le Messie selon la chair, mais que son élection, comme peuple de Dieu, est passée spirituellement à l'Église ; - qu'Israël n'en a rien gardé, depuis la malédiction du Calvaire, à cause de son déicide - ; que toutes les promesses qui lui avaient été faites ont été consommées en Jésus-Christ, réalisées par le nouveau Royaume, auquel il n'est plus donné aux Juifs, comme à tous les hommes, que d'accéder par **conversion individuelle**, sauf le mystère d'aveuglement et d'endurcissement du cœur qui semble peser collectivement sur eux, par une disposition providentielle ; dans une mesure et jusqu'à un temps que rien ne permet de supputer avec rigueur :

*Ille ergo est Israel Dei*, écrivait Saint Thomas, *qui est spiritualiter Israel coram Deo... Non enim omnes qui sunt ex Israël, hi sunt Israelitæ, sed qui filii sunt promissionis... Unde et ipsi Gentiles facti sunt Israel Dei...*<sup>1</sup>(Comment. in Ep. ad Galatas. Cap. VI, 16. Lect. V.)

Bref, pour tout résumer d'un mot, **le véritable Israël depuis la Pentecôte, c'est nous** ; et les autres ne sont plus que des Juifs, susceptibles aussi bien que le reste du genre humain de rentrer en grâce, mais comme hommes, non comme peuple, même au cas d'une conversion en masse, **l'Église, nouvelle Jérusalem, ayant ravi à l'antique Israël son titre de Peuple de Dieu**.

Vieille querelle, au surplus, et qui date de l'Évangile et des Apôtres ! Car aux juifs et aux Princes des Prêtres, le Christ contait déjà **la parabole du Maître de la vigne**, dont les premiers infidèles ont massacré les serviteurs et jusqu'au fils unique. Clair symbole qui se termine par une application sans détour :

---

<sup>1</sup> Le vrai Israël de Dieu est celui qui est spirituellement Israël devant Dieu... Non pas tous ceux qui proviennent d'Israël, ceux-là sont les israélites, mais ceux qui sont fils de la promesse... C'est pourquoi Les Nations elles-mêmes sont devenues l'Israël de Dieu...

« LES TROIS GUERRES MONDIALES »  
ou  
La Réalisation du Plan « Pike-Mazzini »

Dans l'article que nous avons consacré à **William Guy Carr** (LVF n° 6) nous avons reproduit en annexe le fameux courrier préternaturel diabolique échangé entre les lucifériens **Albert Pike** et **Giuseppe Mazzini**. Ces lettres, maintenant célèbres dans le monde entier<sup>1</sup> – rappelons encore que ces courriers furent échangés en 1871 (!) au moment où la France subissait une défaite retentissante<sup>2</sup> – montrent bien que le

---

<sup>1</sup> Les courriers publiés pour la première fois dans « *Des Pions sur l'Echiquier* » de **W. Carr** ont été diffusés dans tout le monde anglo-saxon ; reproduits par **Jean Lombard**, d'abord dans son édition intégrale espagnole en 4 volumes de « *La Casa Oculta de la Historia Moderna* » puis dans l'édition française en un seul tome (paru) imprimée en Espagne. Ils sont bien connus du monde hispanique et sud-américain où plusieurs auteurs les ont reproduits. En Allemagne également et en Italie où le théologien **Don Villa** (directeur de la revue « Chiesa Viva » et des Editions Civiltà) les a reproduits dans plusieurs de ses ouvrages ainsi qu'**Epiphanius** dans « *Maçonnerie et Sectes Secrètes : la Face Cachée de l'Histoire* » (disponible en français). Sur Internet ces « courriers » ont été diffusés abondamment, parfois sous forme de clip video avec des commentaires très non-conformistes...

Côté discrétion, c'est donc raté. Nos ennemis en sont pour leurs frais. Les événements internationaux se succédant à une allure toujours plus rapide dans le sens indiqué par le « Plan d'Enfer », beaucoup s'interrogent et estiment que ce document n'est pas si dénué d'intérêt que voudraient nous le faire croire nos ennemis et les plumitifs à leur solde.

<sup>2</sup> La Guerre de 1870-1871 fut entre autres provoquée par l'Ennemi pour interrompre le **Concile Vatican I** qui aurait été préjudiciable à ses intérêts s'il avait pu aller jusqu'à son terme. De fait, si tel avait été le cas, nous n'aurions peut-être pas eu Vatican II... Vatican I eut heureusement le temps de proclamer le dogme de l'Infaillibilité Pontificale, ce qui mit nos ennemis en fureur et l'Ennemi du genre humain tout particulièrement. Il faut savoir que les Pères du Concile Vatican I durent lire la bulle de proclamation de l'Infaillibilité Pontificale à la lumière des bougies car au moment même où ce dogme était promulgué un orage d'une violence peu commune éclata sur Rome ; la nuit descendit pour ainsi dire sur la « Ville Eternelle » et l'obscurité devint épaisse. Chose étonnante en « plein jour » mais aussi, signe évident de la rage infernale. Ce jour-là le Démon perdit une bataille d'une grande importance pour ses plans stratégiques. Ses hommes de paille du parti libéral avaient pourtant tout tenté pour empêcher un tel désastre. Mais quand Dieu décide qui peut s'opposer à sa volonté ?...

Démon, même s'il ne sait pas tout, possède une certaine connaissance de l'avenir et communique sa « science » à ses fidèles les plus avertis de ses plans secrets.

Ces fidèles, comme on peut s'en douter ne sont pas ceux des grades inférieurs mais ceux des plus hauts grades, et au-delà, pour lesquels il existe un enseignement spécifique comme l'ont avoué des frères :.. Cet enseignement est réservé uniquement aux sectaires qui se sont détachés de Dieu et ont fait allégeance au Prince de ce Monde. On peut dire sans crainte d'erreur que ces hommes ont littéralement donné leur âme au diable !

Les deux personnages qui ont échangé les fameux courriers de 1871 sont le palladiste **Albert Pike** et le haut franc-maçon illuminé **Giuseppe Mazzini**. Ces deux noms qui devraient être connus de tout catholique contre-révolutionnaire furent au XIX<sup>e</sup> siècle des patronymes de **lucifériens** de haut vol.

William Carr les a bien décrits dans son livre « *Pawns in the Game* » (*Des Pions sur l'Echiquier*), dans la « *Conspiration Mondiale* », dans « *Red Fog over America* » (« *Brouillard Rouge sur l'Amérique* », pour l'instant non encore traduit) et dans son dernier livre « *Satan, Prince de ce Monde* »<sup>1</sup>.

Nous pouvons compléter ces portraits en signalant qu'**Albert Pike** fut le grand nom de la Secte à la fin de ce terrible XIX<sup>e</sup> siècle, auteur de la 'bible maçonnique' : « *Morals and Dogma* » qui constitue le vade-mecum que tout haut franc-maçon se doit d'avoir approfondi.

Pike fut, en son temps, le **Pontife Suprême de la Maçonnerie Universelle** et collectionna à ce titre toutes les distinctions maçonniques qu'un franc-maçon peut espérer, et cela, au niveau mondial ! Il fut membre d'honneur de pratiquement tous les Suprêmes Conseils du monde. Chef de la Maçonnerie Ecossaise du Rite Ancien et Accepté, on le désignait souvent sous l'appellation de « *Sataniste de Boston* », de « *Diable du XIX<sup>e</sup> siècle* » ou de « *Réformateur de la Messe Noire* ». Sa réputation incontestée perdue aujourd'hui encore. On passe en général rapidement sur les épisodes de la Guerre de Sécession où les troupes du Général A. Pike se livrèrent à des atrocités indescriptibles, notamment

---

<sup>1</sup> Ouvrages disponibles auprès des Editions Saint-Rémi.